

appliquons-nous donc, en ces jours de détresse, à écouter, avec un respect de plus en plus grand, et à mettre en pratique, avec une fidélité de plus en plus attentive, ses enseignements salutaires ; et rappelons-nous que la dernière parole de l'encyclique *Ad beatissimi* fut une prière : « Nous élevons une voix suppliante vers le Seigneur, — disait S. S. Benoît XV, — et, au nom de tout le genre humain, Nous Nous écrions : *Seigneur, accordez-Nous la paix, en ces jours.* Que celui qui disait : *Je suis le Seigneur qui procure la paix* (Isaie, xiv, 6-7), incliné à la miséricorde par nos prières, daigne promptement apaiser les flots de la tempête qui bouleverse la société civile et religieuse. Qu'elle nous prête assistance, la Vierge bienheureuse qui engendra le *Prince de la Paix* lui-même ; qu'elle couvre de sa sollicitude maternelle et de sa protection Notre humble personne, Notre ministère pontifical, l'Église et toutes les âmes rachetées par le sang de son divin Fils.»

ANTONIO HUOT, ptre.

---

## LITURGIE ET DISCIPLINE

---

### LE DRAP MORTUAIRE

Le drap mortuaire sert à couvrir le cercueil ou la représentation aux anniversaires. Il n'est pas obligatoire. La coutume générale permet de l'employer, mais ne l'impose pas.

Le drap mortuaire dont nous nous servons ici est plutôt celui de France. A Rome, il n'a ni la même forme, ni les mêmes ornements qu'en France. Le drap mortuaire français est noir avec une croix blanche. Il ne convient pas d'y placer d'autres emblèmes. La loi ecclésiastique exige pour les adultes, même pour les religieuses, un drap mortuaire dont le fond soit noir.

Le drap mortuaire blanc est permis pour les enfants qui n'ont pas encore atteint l'âge de raison et qui, comme tels, n'ont pas perdu leur innocence baptismale. « Le cercueil de ces enfants, dit Velghe, ne doit porter aucune marque de deuil ; le drap blanc et les fleurs <sup>(1)</sup> qui le recouvrent indiquent leur innocence et leur virginal candeur.»

Mais ce drap mortuaire blanc, comme on nous l'a demandé à plusieurs reprises, peut-il servir pour d'autres défunts *in signum virginitatis* ?

(1) *Rituel Romain.*